

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Combo-santé au féminin: Particularités féminines de la maladie thrombo-embolique / Mise à jour en contraception: de la ménarche à la ménopause

**No d'activité :** 77675

**Date :** vendredi le 11 juin 2021

**Lieu :** Webdiffusion directe

**Coordonnées :**

## Objectifs

Particularités féminines de la maladie thrombo-embolique.

Au terme de cette activité, les participants seront en mesure de:

- 1) Identifier les particularités de la prise en charge de la maladie chez la femme
- 2) Établir le pronostic et la durée de traitement selon la problématique
- 3) Passer en revue les caractéristiques spécifiques à la femme de la maladie thrombo-embolique (grossesse, menstruations, hormonothérapie, etc.)
- 4) Déterminer la ligne de conduite chez la femme enceinte à risque ou atteinte de maladie thrombo-embolique

Mise à jour en contraception : de la ménarche à la ménopause.

Au terme de cette activité, les participants seront en mesure de:

- 1) Discuter des avantages et des inconvénients des contraceptifs oraux
- 2) Prescrire la contraception en tenant compte des lignes directrices de la SOGC
- 3) Identifier les principales contre-indications associées à leur utilisation
- 4) Déterminer un mode de transition entre les contraceptifs oraux et l'hormonothérapie

**Président de séance :** Dr Guylaine Gauthier

## Horaire

2021-06-11	08:00	08:30	Accueil/Clôture		
2021-06-11	08:30	10:00	Conférence	Particularités féminines de la maladie thrombo-embolique	Dre Geneviève Letemplier, interniste
2021-06-11	10:00	10:30	Pause/Repas		
2021-06-11	10:30	12:00	Conférence	Mise à jour en contraception: de la ménarche à la ménopause	Dre Marie-Claude Tanguay, obstétricienne-gynécologue

Webdiffusion directe sur Zoom

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à [info@amom-mauricie.ca](mailto:info@amom-mauricie.ca) ou auprès de Madame Nathalie Roy au 819 373-7155.

Un lien Zoom vous sera fourni préalablement.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue

obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Pfizer Canada



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.